

Domaine Santé

Filière Soins Infirmiers

Module Option

Moi-peau : approches psycho-corporelles

1. Caractéristiques du module

Code : S.S.SI.371.3903.F.24

Degré d'études : Bachelor Master

Année académique : 2024-2025

Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème}

Crédits ECTS : 3

Type :

 Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module facultatif Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle :

 Module sur 1 semestre Module sur 2 semestres Semestre d'automne Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement :

 Français Allemand Anglais

2. Prérequis

 Avoir validé le/les modules Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis Autres :

3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés

Références :

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). Compétences relatives aux professions de la santé.

https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdf

LPSan et Ordonnance d'application

Loi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan ; RS 811.21 ; état le 1er février 2020).

Ordonnance du Conseil fédéral du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (= OCPSan ; RS 811.212 ; état le 1er février 2020).

Rôles majeurs exercés

 Rôle d'expert-e Rôle de leader Rôle d'apprenant et de formateur-trice Rôle de communicateur-trice Rôle de promoteur-trice de la santé Rôle de professionnel-le Rôle de collaborateur-trice

Compétences principales

- Concevoir une offre en soins qui mettent en application les concepts/ notions abordées dans ce module
- Promouvoir la santé et accompagner la personne soignée dans son processus de gestion de santé
- Evaluer ses prestations avec un positionnement professionnel en se basant sur des données probantes
- Contribuer à la recherche en soins et en santé

Apprentissages critiques

- Notions théoriques du « Moi-Peau »
- Compétences de massage (niveau de base)
- Eveil à la conscience et à la compréhension de l'espace corporel en pratiques infirmières
- Capacité de transfert des connaissances acquises à d'autres situations de soins pouvant en bénéficier

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

- Apports théoriques/conceptuels sur le « Moi-Peau » en référence à un cadre psychanalytique et des approches kinesthésiques proposés par des professionnels de la santé d'horizon divers
- Appropriation des notions présentées par des expérimentations personnelles et en groupe, lors des périodes de travaux dirigés
- Exploration et développement de compétences de massages

Formes d'enseignement et d'apprentissage

- Cours ex cathedra
- Séminaires
- Ateliers pratiques
- TPE

Exigences de fréquentation :

La présence aux cours est obligatoire (ateliers, laboratoires, séminaires, travaux de groupes).

Une absence de plus de 20% entraîne la non-obtention des crédits.

5. Modalités d'évaluation et de validation

Initial

L'évaluation du module repose sur :

- Une production individuelle (support au choix de l'étudiant-e) suivi d'une présentation orale de la production réalisée (grille d'évaluation critériée)
- Période : semaine 2

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante

Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

Remédiation

Remédiation possible en cas de note Fx au module(soit entre 3.45 et 3.94) Pas de remédiation

- Si l'évaluation initiale est insuffisante, un complément écrit individuel sera réalisé
- Modalités : dépôt du travail écrit sur Moodle
- Période : semaine 10

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

Selon l'article 37, alinéa 1 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (*juin 2021*) « Les exigences et les conditions de réussites font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et par la ou le responsable de module voire par la ou le responsable de filière. »

Pour préparer l'examen, l'étudiant bénéficie d'un accès aux cours sur Moodle HES-SO.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

Selon l'article 37, alinéa 3 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (*juin 2021*) « Sur demande écrite dûment motivé de l'étudiant-e, déposée au secrétariat de filière au minimum dans les 30 jours qui précèdent la date de la répétition prévue, un report du délai de répétition du module peut être accordé par la ou le responsable de filière. Un report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété. »

6. Bibliographie principale

- Sparer EA. 2018. The Skin Ego, by Didier Anzieu. The International Journal of Psychoanalysis 99(2):542-546
- Vonax N. 2016. Le corps au sein de la discipline infirmière: un incontournable pour lier des quatre méta-paradigmes actuels. Recherche en Soins Infirmiers 127(4):8-15
- Ghédighian-Courier J. 2016. Psycho-Corporal Therapy from Retrospective to Theoretical Applications. Journal of Yoga and Physical Therapy 6(2): 1000241
- Shukla A et al. 2022. Role of Art Therapy in the promotion of Mental Health: A Critical Review. Cureus 14(8): e28026

7. Responsable de module

Responsable : Laurent Chabal

Enseignants : Enseignants-tes et assistants-tes de la HEdS et vacataires

Descriptif validé le 1^{er} septembre 2024 par

Walter Zecca
Responsable de la filière Soins infirmiers